

ASSOCIATION VAL TRIQUEUT-DERBORENCE : AGO 14 JUILLET 2018

« Le Godet », 18h00

1 Accueil et salutations

- ⇒ Fabrice excuse les absents, dont Yves Gaillard, membre de notre comité.
- ⇒ Il demande si quelqu'un souhaite une modification de l'ordre du jour : aucune modification souhaitée.
- ⇒ Il salue le fait que le sol de la salle ait été entièrement refait.

2 Approbation du PV du 8 juillet 2017

Le PV de l'AG 2017, qui était à disposition ½ avant l'assemblée pour lecture, est approuvé à l'unanimité.

3 Désignation des scrutateurs

Jacky Sauthier.

4 Rapport annuel du comité par le président

Gestion des déchets. Suite au refus de la Commune de Conthey d'installer une benne pour les encombrants, voici la solution qui a été mise en place pour les propriétaires de mayen qui ne résident pas dans les communes d'Ardon Vétroz ou Conthey : la commune délivre, sur demande et après contrôle du paiement de la taxe déchet, des cartes d'accès à la déchetterie de Beusson et à celle d'Ecobois. Cela vaut pour tous les résidents de la vallée.

Deuxième point de ce rapport du comité : la route de la vallée.

Après les importants travaux réalisés depuis la saison dernière, de nouvelles interventions sont prévues sur la route : le remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable depuis Motelon au Petit-St-Bernard. Ce qui va nécessiter d'ouvrir la route.

Question à la commune de Conthey; réponse reçue de Ludovic Dozias, responsable des eaux :

"Le projet de remplacement de la conduite est pour le moment en phase d'étude. Le planning des travaux n'est pas fixé, mais l'idée est de faire les fouilles pendant les périodes « creuses » soit au printemps et en automne.

Nous souhaitons également profiter de la fermeture de la route par l'état lors de ces périodes.

Le but est de maintenir la route ouverte le temps des travaux le plus possible, mais des fermetures seront inévitables.

L'étude permettra de planifier chaque tronçon et donc déterminer les points sensibles (tunnels)."

A propos de la route, toujours, mais là pour l'instant de source officieuse et informelle, il y a peu de risque qu'elle soit déclassée car, d'une part, c'est une route touristique et, d'autre part, elle dessert des aménagements hydroélectriques.

Et quand on parle de cette route, il faut penser aussi à ceux qui l'entretiennent comme les cantonniers, Gilles Putallaz et Stéphane Roh, et de leur chef, le voyer Sylver Sermier. Fabrice invite tous les membres et non-membres à adresser un petit geste de sympathie lorsqu'ils croisent nos cantonniers sur la route. Rien que pour les remercier du boulot accompli, comme l'an passé en particulier.

Un mot enfin de la soirée d'information dédiée à la surveillance des falaises du massif des Diablerets, le mardi 29 mai à St-Séverin. Soirée très instructive mise sur pied par la commune de Conthey en collaboration avec notre association.

Questions :

- Jean-Paul Berclaz demande si les feux pour les cars à l'approche des tunnels vont être installés dans les 2 sens : non, seul le feu à l'entrée du tunnel en montant sera activé.
- Il demande si un molok pour la récupération du papier pourrait être installé ? Fabrice va faire une demande à la commune pour qu'un des moloks existant soit converti pour le papier/carton.

5 Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Gaby Rapillard, caissière, nous présente les comptes du 1.06.17 au 31.05.18.

Revenus : frs 4'134.20

Charges : frs 2'236.85

Bénéfice : frs 1'897.35

Fortune de l'association : frs 16'201.95

Jean-Jacques Evéquo, vérificateur des comptes, nous affirme que tout concorde et que la comptabilité est tenue régulièrement. Il nous recommande d'approuver les comptes à l'unanimité.

6 Approbation des comptes, décharge au comité

Comptes approuvés à l'unanimité.

Décharge au comité.

Merci à Gaby, pour la tenue de ces comptes, et merci aussi à Jean-Jacques et Guy Roh. Ce dernier nous a informé par courrier qu'en raison de projets familiaux et professionnels, il ne lui sera plus possible d'accomplir sa tâche de vérificateur (départ au Canada). En revanche, Guy conserve son pied-à-terre aux Courtenaz et restera donc membre de l'association.

Fabrice demande à l'assemblée si quelqu'un serait prêt à se dévouer pour vérifier nos comptes 1x/an en compagnie de Jean-Jacques : Claudy Evéquo se propose.

Merci à lui.

7 Elections statutaires

L'an passé, le comité a enregistré le départ d'Henri Alberganti. Les six autres membres se sont remis à disposition pour trois ans supplémentaires. La volonté du comité était de remonter à sept membres. Les statuts (art. 9) prévoient en effet que le comité se compose d'un président et de 4 à 8 membres. Donc de 5 à 9 personnes au total.

Depuis la dernière assemblée, un nouveau membre s'est proposé. Il s'agit de Frédéric Dessimoz, 41 ans, d'Aven et dont le mayen se situe à la Combe.

Frédéric se lève et se présente. Il est viticulteur et s'occupe de 6 hectares de vigne. Il dit en riant que la proportion de Vétrozains est trop importante dans le comité et qu'on aurait fait appel à lui pour y remédier.

On demande à l'assemblée d'approuver cette nomination. Acceptée à l'unanimité. Sous les applaudissements, Frédéric rejoint la table du comité.

Pour information, l'une des deux tentes de l'association – tente complète avec 6 tables et 12 bancs – se trouve désormais chez Frédéric, à la Combe, et non plus au chalet "Lizerne et Morges", occupé par Rio et Armelle.

8 Cotisations annuelles (art. 8f)

Proposition du comité : maintien à CHF 30.-. Approuvé à l'unanimité.

9 Information sur la Soupe Nationale

Cette année, la Soupe Nationale du 31 juillet sera organisée par le comité, sous la houlette d'Yves Gaillard.

Toutefois pour les années à venir, si quelqu'un souhaite reprendre le flambeau...

10 Information sur la Fête du Lieudit

Cette année, la Fête du Lieudit se déroulera à Servaplane, sous la responsabilité de la famille Regis Papilloud.

Ce sera le samedi 4 août 2018 dès 11h30. On rappelle que l'association offre pour CHF 500.- de vin aux organisateurs de la Fête du Lieudit.

Fabrice passe la parole à Fabien Papilloud afin qu'il nous présente le programme de la journée. Fabien remercie l'association pour l'aide financière.

Des bénévoles sont demandés pour le montage et démontage des tentes, comme chaque année.

Fabrice remercie Fabien pour l'organisation et les nombreuses mains levées pour le coup de main.

11 Divers

A. Date de la prochaine AG : samedi 13 juillet 2019 (2^e samedi de juillet)

B. Lieudit : à définir

C. Rappel du montant de location pour le matériel de l'association :

- CHF 100.-/tente complète pour les membres et CHF 150.- pour les non-membres.
- CHF 30.- / chaudron avec brûleur mais sans gaz.
- Possibilité également de louer uniquement tables et bancs (CHF 50.- pour les membres et CHF 75.- pour les non-membres)

D. Questions / remarques de l'assistance :

- Olivier Cottagnoud propose d'offrir le vin pour l'apéro du Lieudit, vu que cette fête a lieu cette année sur la commune de Vétroz.
- Fabrice rappelle que si la place manque, c'est toujours possible d'organiser un Lieu-Dit à la place du Godey, mais que ça perd de son charme.
- Yves Moser demande si un résumé de la situation suite à la séance d'information sur les falaises de Derborence existe, afin de le mettre sur notre site internet.

Pascal Demierre l'informe qu'il peut trouver ces infos sur le site de la commune de Conthey : conthey.ch – falaises Derborence.

18h55 Fin de l'assemblée.